Les combats ont repris sur le front du Tigré

Rome, 26 décembre. — Voici le communiqué N° 80 : Le maréchal Badoglio télégraphie :

« Sur le versant oriental du haut plateau vers la Dankalie, un groupe de guerriers abyssins qui tentait de descendre vers la plaine du sel a été dispersé par une ceinture de Danakils. Les Ethiopiens ont laissé sur le terrain cinq morts et six blessés. Une reconnaissance dans le secteur du Taccazé n'a rencontré aucune résistance de la part de l'adversaire.

» L'aviation de la Somalie a bombardé des concentrations éthiopiennes entre le Daoua Parma et le Ganale Doria. »

Un avion italien forcé d'atterrir près de Dagga-Bour est pris par les Ethiopiens

Addis-Abeba, 26 décembre. — Deux avions italiens ont survolé Dagga-Bour. Au retour l'un d'eux a été contraint d'atterrir à quelques kilomètres de cette localité. Les Ethiopiens ont tué le pilote et se sont emparés de l'avion.

Le ras Kassa aurait déclenché une offensive dans le Tigré

Addis-Abeba, 26 décembre. — Bien qu'aucune nouvelle officielle ne soit parvenue des fronts, le bruit court avec persistance, sans être cependant confirmé, que de nouveaux engagements auraient eu lieu sur le front du Tigré. Les troupes du ras Kassa auraient déclenché une nouvelle offensive contre les Italiens et s'avanceraient en direction d'Adoua, celles du dedjaz Kassa Sebhat progresseraient dans le Nord du Tembien et occuperaient Abbi-Addi.

Les officiers étrangers ne peuvent plus entrer dans Harrar

Harrar, 26 décembre. — Le dedjaz Makonnen est arrivé avec ses troupes jusqu'aux portes de Harrar, mais n'a pas pénétré dans la ville en vertu de la convention par laquelle Harrar est ville ouverte. Pour cette même raison, les officiers européens affectés au front de l'Ogaden et qui étaient descendus dans un hôtel de Harrar, ont été invités à demeurer extra-muros.

Une critique des propositions franco-britanniques

Rome, 26 décembre. — Sous le titre : « Documents pour l'histoire », le « Giornale d'Italia », s'appuyant sur le discours de sir Samuel Hoare du 19 décembre, fait une critique « tranquille et définitive » du projet franco-britannique. Citant de longs passages de ce discours, le « Giornale d'Italia », affirme que, par ses paroles, le ministre britannique avait montré d'une façon patente « l'inconsistance » des propositions de Paris et opine que le Gouvernement italien avait « non seulement le droit d'examiner le projet en toute tranquillité, mais qu'il avait aussi le devoir de le refuser ».

« Ainsi que l'a dit sir Samuel Hoare lui-même,le pacte tripartite italo-franco-britannique de 1906, qui reprend en plein les protocoles italo-britanniques de 1891 et de 1894, et l'accord italo-britannique de 1925 enregistré à la S. D. N. reconnaissent à l'Italie des droits beaucoup plus larges même de nature territoriale.

» Ces traités qui, en ce qui concerne l'Italie et la Grande-Bretagne, ont aussi une valeur de contre-partie, vu que l'Angleterre a reconnu les droits italiens sur de vastes territoires éthiopiens en échange de la reconnaissance de la part de l'Italie des droits britanniques sur des territoires du Soudan anglo-égyptien et du Kenya, gardent toute leur validité.

» Il s'agit de savoir si pour l'une des parties ils représentent le traditionnel chiffon de papier. C'est pour cela que les demandes de M. Mussolini sont alliées et resteront au-delà du plan du Comité des Cinq avec ses nouvelles applications du projet de Paris. »

L'élection du président du parti radical est fixée au 19 janvier

Paris, 26 décembre. — Le Bureau du Comité exécutif du Parti radical-socialiste s'est réuni, jeudi soir, rue de Valois, sous la présidence de M. Perney, vice-président d'honneur, entouré de MM. Ed. Daladier, Camille Chautemps et Steeg, anciens présidents du Conseil. Il a voté l'ordre du jour suivant :

« Le Bureau du Comité exécutif adresse unanimement au président Herriot, l'expression de son sincère attachement et lui renouvelle les regrets qu'il éprouve de sa démission de président du parti.

« Après avoir procédé à un échange de vues sur la situation politique générale, le bureau rappelle et confirme la motion de politique extérieure adoptée au Congrès de Wagram et à la séance du Comité exécutif du 18 décembre 1935.

« Il compte sur les élus pour appliquer au Parlement, la doctrine de politique extérieure du parti, basée sur les principes essentiels de la S.D.N.

« Le Bureau a fixé au 19 janvier 1936, la date de son prochain comité exécutif, au cours duquel il sera procédé à l'élection du nouveau président du parti. »

Jusqu'à présent, seul M. Edouard Daladier a fait acte de candidature à la présidence du parti radical.

Avant de lever sa séance, le bureau a renouvelé le mandat qu'il a confié à ses représentants au Front populaire.

Interrogés à l'issue de la réunion, certains délégués, non-parlementaires, ont déclaré qu'ils espéraient que le groupe radical rétablirait la discipline de vote à l'occasion du débat sur la politique extérieure. Ils ont d'ailleurs ajouté que c'était dans cet esprit qu'ils avaient voté l'ordre du jour de politique étrangère.

M. Paul-Boncour demande qu'on élève une statue à Aristide Briand au Quai d'Orsay

Paris, 26 décembre. — M. J. Paul-Boncour estime qu'après l'attentat commis contre le monument d'Aristide Briand, à Pacy-sur-Eure, une grande manifestation populaire s'impose. Il écrit : « Que devient donc le projet d'une statue Quai d'Orsay, devant ce ministère des Affaires étrangères occupé par lui durant tant d'années avec tant d'éclat ? Il allait aboutir, il y aura bientôt deux ans, après pas mal de résistances qui poursuivaient Briand jusque dans la mort.Qu'a-t-on fait depuis ? Ne pensez-vous pas que la réplique à l'attentat de Pacy-sur-Eure soit la statue de Paris ?

LE PROJET SUR LES LIGUES

Paris, 26 décembre. — La Commission de législation civile et criminelle de la Chambre a examiné les divers projets de loi, de retour du Sénat, sur les ligues. Elle a décidé d'adopter le texte du Sénat, en ce qui concerne les groupes de combat et milices privées. Elle a adopté aussi le texte du Sénat sur le port d'armes prohibées.

Le rapporteur a soumis à la Commission un nouveau texte en ce qui concerne les modifications relatives à la législation sur la presse. Les rectifications de forme du rapporteur ont été adoptées.

Enfin, sur le rapport de M. Pernot, la Commission a adopté un nouveau texte de l'article 355 du cote pénal portant aggravation des peines prévues, en cas d'enlèvement de mineur.

Les victimes du froid aux Etats-Unis

New-York, 26 décembre. — Le total des décès causés par la vague de froid s'élève à 86, y compris plusieurs victimes des incendies dont le gel empêche l'extinction et des accidents d'automobiles dus au verglas.

Les plaidoiries des parties civiles au procès Stavisky

Paris, 26 décembre. — Le président Barnaud ouvre l'audience à 13 h. 10 et annonce tout de suite, en souriant :

— Messieurs, nous allons entendre la partie civile.

C'est Me Appleton qui commence. Il explique qu'il plaide au nom de la Caisse interdépartementale de Seine - et - Oise qui, dit-il, pour son malheur, a acheté 25 millions de faux bons de Bayonne, favorisant ainsi la colossale escroquerie.

« Les fonds qui nous ont été ravis ajoute-t-il, étaient les fonds destinés aux assurés sociaux. Ce sont les travailleurs, les veuves et les enfants qui ont été dépouillés. C'est pour eux, en réalité, que je me présente. Dans ce procès, je ne ferai pas celui des hommes, mais je ne cacherai rien des faiblesses publiques qui ont concouru au dépouillement de mes clients. »

Me Appleton estime que le ministère du Commerce, le ministère du Travail n'ont pas fait, dans cette affaire, tout leur devoir. La justice, elle-même, a été faible et négligente et la Sûreté, aujourd'hui nationale, déclare-t-il, a également protégé l'escroc.

L'avocat souligne les défaillances de l'administration et regrette la disparition de ces « grands commis » qui, en France, deviennent de plus en plus rares.

L'avocat de la partie civile évoque ensuite le cas de Joseph Garat, son compagnon d'armes à l'armée d'Orient où il fut un beau et bon soldat.

— Si vous avez eu, M. Garat, un moment de défaillance, dit-il, criez-le. Nous vous serrerons quand même la main après.

Minutieusement, le cas de Paul Guébin, directeur de la « Confiance Foncière » est ensuite examiné. Me Appleton est sévère :

— Vous n'hésiterez pas, dit-il, à le condamner. Il a placé pour 238 millions de faux bons. C'est par lui que nous avons été dépouillés.

Puis Me Appleton aborde les cas Cohen, Bonnaure, Guiboud-Ribaud et Gaulier. Aucun de ces hommes n'a compris, dit-il, le grand rôle que doit jouer l'avocat.

M. Paul Lévy interrompt violemment l'avocat quand celui-ci parle du chef d'inculpation qui pèse sur lui :

— Vous êtes, crie-t-il, un menteur et un lâche.

Me Bernard, partie civile, représentant la Caisse interdépartementale de Seine et Seine-et-Oise, examine ensuite le cas de Garat, résume son rôle et ses responsabilités.

— Pour nous, Tissier a dit la vérité quand il racontait qu'il avait agi sous les ordres, sous la direction de Garat. Le maire de Bayonne fut le complice conscient et agissant de cette vaste escroquerie. Garat savait qu'Alexandre était Stavisky (Sensation). Je vous demande un verdict de condamnation.

L'audience est levée à 17 h. 15.

Un chalutier fait naufrage avec sept hommes à bord

Lorient, 26 décembre. — Un chasseur d'oiseaux de mer, M. Torner, passant sur la côte de Gavres, près de Lorient, aperçut jeudi matin d'innombrables épaves sur les rochers.

Il alerta le sémaphore.

On constata alors qu'un navire avait fait naufrage pendant la nuit, au cours de la tempête qui sévit depuis 48 heures et qui a été accompagnée d'un raz de marée. Il s'agissait du chalutier à moteur « Avenir du Marin ». Les sept hommes qui composaient l'équipage du chalutier, ont disparu.

On pense qu'ils ont été engloutis par une forte lame au moment où le navire allait s'engager dans la passe des Errants pour rentrer au port de Keroman-Lorient, où il devait vendre le produit d'une pêche de deux jours.

— Le commandant anglais E. P. Jones qui, durant la guerre, commandait un groupe d'artilleurs sur le front français, a été trouvé mort sur un point peu fréquenté de la place de Folkestone.

CHRONIQUE DES LIVRES

La Mère

par Pearl Buck

Imaginez une petite Américaine, fille d'un pasteur protestant, élevée depuis son plus jeune âge au cœur de la vieille Chine, par une nourrice du pays qui la berça des plus mystérieuses chansons de l'Orient. Supposez que cette enfant, bientôt cette jeune fille, passe, dans ce grand pays secret qu'elle adore et dont la langue lui est maternelle, son enfance, son adolescence, sa jeunesse, ne le quittant que quelques années pour aller dans les Universités de sa nation compléter sa culture chrétienne et occidentale. Souhaitez enfin que cette femme née, pour ainsi dire, entre deux civilisations, comme pour témoigner de l'une devant l'autre, ait reçu du ciel le double don qui fait les grands romanciers : l'intuition qui pénètre l'intimité des âmes, et l'art de bien conter les histoires. Une destinée aussi exceptionnelle ne nous fait-elle pas espérer une œuvre romanesque qui dépassera en vérité extérieure et profonde, en pittoresque et en émotion, tout ce qu'ont pu nous dire sur l'âme chinoise des voyageurs pressés, eussent-ils l'habileté d'un Claude Farrère ou les sortilèges poétiques d'un Loti ?

Or, c'est la destinée de Pearl Buck que je viens d'évoquer en quelques mots. Il n'a fallu que peu d'années pour que ses livres sur la Chine fussent célèbres dans le monde entier, et particulièrement en France, où Mme Germaine Delemain a mis à leur service son grand talent de la traduction. Trois volumes ont été jusqu'à présent édités par la librairie Stock, « Vent d'Est... Vent d'Ouest », « La Mère » (1) et « La première femme du Yuan ». « La Mère », que la « Revue des Deux-Mondes » avait d'abord accueillie, passe pour être le chef-d'œuvre de l'auteur.

C'est un roman très simple, assez court et fort attachant. Il nous transporte quelque part dans les campagnes du Yang-Tsé, dans un hameau de paysans chinois, et nous mêle à la vie d'une famille, à ses travaux de chaque saison, à ses peines et à ses joies de chaque jour, aux drames enfin qui la bouleversent. Ce qui m'a semblé le plus frappant dans ce récit, ce n'est pas tant la couleur locale, encore qu'elle soit fort singulière et qu'elle donne continuellement l'impression du vrai, du vécu et du solide : c'est plutôt, au-delà du charme de cette évasion poétique, le caractère universel des sentiments qui meuvent ces frères lointains, ces hommes si différents de nous par les mœurs et les croyances, et pourtant si pareils par le fond de la sensibilité et les idées directrices de la vie. Sans doute parce qu'elle a vécu dans l'intimité de la Chine, il est possible à Pearl Buck de ne pas fixer toute son attention sur les différences superficielles, sur les traits exotiques qui enchantent un observateur plus rapide et lui font croire que, vraiment, il a découvert un autre monde, une humanité hétérogène. Elle, au contraire, regarde plus au fond, et elle retrouve sous la terre jaune, sous cette floraison si particulière, sous ces mœurs si étranges, le tuf humain éternel. Le drame de cette famille paysanne désorganisée par la fuite d'un père trop jeune pour accepter son rude devoir, sauvée par le long dévouement d'une mère courageuse, déchirée de querelles intérieures et éprouvée par la maladie et la mort, eût été aussi bien à sa place dans quelque hameau d'Auvergne ou de Bretagne, et la gamme des passions et des douleurs qu'il y eût éveillée dans les âmes n'eût pas été très différente.

Je connais d'ailleurs peu de romans qui justifient aussi parfaitement leur titre. L'héroïne de Pearl Buck est tellement « la Mère », que l'auteur n'a pas éprouvé le besoin de lui donner un nom, et elle n'est désignée tout au long du récit, que par ce mot où tient tout son être. Rarement le sentiment maternel a été analysé avec cette force, avec ce[illegible]. Sentiment beaucoup plus complexe qu'il ne semble d'abord : la chair et l'âme s'y confondent étroitement ; il est le plus proche de l'instinct et en même temps le plus ouvert aux plus sublimes épanouissements spirituels.

L'héroïne de Pearl Buck étant un être frustre, né tout près de la nature, il n'est pas suprenant que l'auteur ait insisté sur le côté instinctif de sa passion maternelle. Cela pourtant nous vaut, dans son livre, quelques passages à cause desquels je n'en recommande la lecture qu'à des personnes d'une certaine maturité d'esprit. Celles-là songeront que cette pauvre paysanne de Chine est née païenne, dans une religion fausse et lourde, qui favorise peu la sublimation des instincts; elles sentiront que, ce qui manque à cette maternité pour être tout à fait grande, c'est la note purificatrice d'une spiritualité chrétienne; et ce défaut, qui est dans le cas présent, un trait de vérité, prendra à leurs yeux une secrète valeur apologétique.

P.-Henri SIMON.

(1) Stock.

La disparition de Mme Arbel

JUSQU'ICI, EGENDER N'EST INCULPÉ QUE DE VOL

Nice, 26 décembre. — L'enquête sur la disparition de Mme Arbel marque un temps d'arrêt. Egender, que l'on soupçonne d'avoir assassiné la riche divorcée, n'est inculpé, pour l'instant, que de vol.

Avant d'ajouter à son actif une charge plus lourde, le juge d'instruction veut recueillir de nouveaux éléments. Il ne compte pas procéder avant deux ou trois jours à l'interrogatoire d'Egender qui se trouve à l'hôpital Saint-Roch, à Nice. Egender qui a eu une longue conversation avec son avocat, Me de Lamorte Féline, continue de nier farouchement être l'assassin de Mme Arbel. Il reconnaît, par contre, tous les vols qui lui sont reprochés.

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

La Foire Commerciale de Lille contribuera à ranimer l'activité économique

De toutes parts, on s'efforce d'organiser la lutte contre le chômage et des initiatives sont prises en vue de réveiller l'activité économique.

A ce sujet, le Comité de la Foire commerciale et internationale de Lille se préoccupe de donner à sa prochaine réunion d'affaires en avril 1936 un développement tout particulier de façon à stimuler les transactions et à favoriser dans une large mesure la reprise que tout le monde attend.

On combattra efficacement la crise en ramenant la confiance et c'est là l'idée qui guide dans leurs efforts les animateurs de la grande Foire du Nord.

La XIIe manifestation, du 4 au 19 avril 1936 marquera dans ce but un nouveau progrès et ainsi, dans la période difficile que nous traversons, la Foire de Lille prendra une importance plus affirmée que jamais et jouera un rôle décisif.

Tous les stands ont été cette année retenus plus tôt que d'habitude, le nombre des exposants est en progression, des sections nouvelles ont été créées, d'autres agrandie ont perfectionnées.

Dans ses aménagements définitifs sur le vaste parc des expositions de la Porte Louis XIV, la Foire internationale de Lille offre aux nombreux producteurs un cadre, une organisation et des méthodes qui leur permettront de travailler dans les meilleures conditions, d'autant plus que la large propagande faite par le Comité de la Foire attirera en avril dans la région du Nord une foule considérable de visiteurs et d'acheteurs.

L'ornementation intérieure de l'immense hall de l'ameublement a subi d'heureuses transformations; les halls de l'alimentation ont été agrandis et le palais du Textile, avec son studio de présentations de modèles de haute couture qui était un des « clous » de la Foire 1935 gardera dans le Grand Palais qui est, comme on le sait, un des plus grands halls d'exposition existant actuellement en Europe.

Avec ses 3.000 exposants, la Foire commerciale internationale de Lille a maintenant pris sa place au premier rang des grandes Foires européennes.

La onzième manifestation, l'an dernier, reçut plus d'un million et demi de visiteurs , cette fois encore une série de manifestations sont prévues au cours des deux semaines du 4 au 19 avril. Il y a notamment plusieurs journées étrangères au cours desquelles seront reçues des personnalités officielles de plusieurs pays et différents congrès auront lieu à Lille pendant la foire.

Le secret de la réussite de la Foire internationale de Lille c'est que les exposants ont la certitude d'y traiter des affaires importantes. Une expérience de dix années leur en donne la garantie et du reste, les industriels qui l'ont pratiquée lui restent fidèles.

Le Nord de la France n'est pas seulement un foyer de production de tout premier plan, c'est aussi, grâce à la densité de sa population, un des plus grands centres de consommation du pays qui offre aux industriels des débouchés incomparables.

Les fabricants étrangers de plus en plus s'intéressent à la Foire internationale de Lille; la grande variété des articles qui y sont exposés attirent une foule considérable d'acheteurs. Les circonstances ont prouvé que c'était surtout en période de dépression économique qu'une grande foire comme celle-ci était susceptible de rendre les plus réels services et c'est ainsi qu'en avril 1936 plus encore que dans les années passées, la Foire commerciale de Lille sera, par excellence, « la foire des affaires » et luttera efficacement contre le chômage.

A Ronchin, de brillantes démonstrations préludent à l'ouverture du premier Salon régional d'aviation

La réception de pilotes amenant des appareils destinés à être exposés, ainsi que de brillantes démonstrations effectuées par le capitaine Thoret et le pilote Clément occupèrent la matinée d'hier à l'aérodrome de Ronchin.

Toutes ces manifestations étaient organisées à l'occasion de la prochaine ouverture du premier Salon régional de

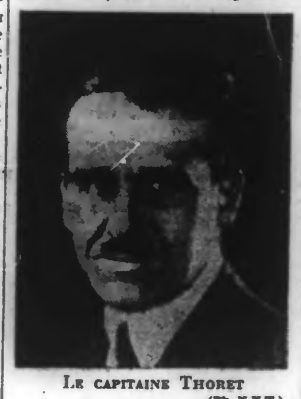

Le capitaine Thoret (Ph. N.Y.T.)

l'aviation légère installé aux Ambassadeurs, à Lille.

Un « Potez 60 » piloté par M. Lallemand, puis un « Aiglon Caudron-Renault » piloté par M. Pouquet, se posèrent successivement sur l'aérodrome, pour prendre plus tard le chemin des Ambassadeurs, tandis que, dans les hangars on démontait les deux « Poux du Ciel » de la section de Lille qui seront également exposés.

Après l'arrivée et l'envol des avions de ligne « Londres-Lille » et « Air Bleu », le S.F.A.N. de Thoret prit l'air avec une aisance remarquable. Se laissant tour à tour porter par le vent ou utilisant son moteur de vingt-cinq chevaux, le hardi pilote donna une magnifique démonstration des capacités de son moto-planeur

Le « Taupin-Peyret » piloté par M. Clément s'envola à son tour, prenant son essor sur un peu plus de cinq mètres, se livra à mille fantaisies et finalement atterrit en quinze mètres.

Une chaleureuse réception fut réservée aux deux pilotes lors de leur atterrissage par un nombreux public parmi lequel on pouvait reconnaître MM. Steverynck, président de l'Aéro-Club de Lille ; Gues, président de la Commission des fêtes de l'Association aéronautique, délégué à la propagande du Salon ; Deforges, trésorier général, etc...

* * *

La journée du 29 décembre date de l'inauguration du Salon d'aviation légère, sera l'occasion d'une manifestation de l'aviation franco-belge, à laquelle ont été conviés : le ministre de l'Air, les autorités intéressées, la Fédération Aéronautique de France, la Fédération des Aéro-Clubs de France, les autorités belges et régionales qui ont donné leur adhésion.

Cette journée constituera une preuve de solidarité franco-belge et de propagande pour le grand tourisme aérien français.

Le salon ouvrira ses portes le samedi 28 décembre jusqu'au dimanche 5 janvier 1936, date à laquelle aura lieu la journée des Aéro-Clubs régionaux, en même temps que l'assemblée plénière de la Fédération des Aéro-Clubs du Nord.

Durant ces huit jours, de nombreuses conférences seront données par : MM. Massenet, de l'Avia ; Hanpe de Furie, de l'Institut de mécanique des fluides; Cavalli et Dorst.

L'inauguration du service aérien hebdomadaire France - Amérique du Sud

Paris, 26 décembre. — A l'occasion de l'inauguration, le 5 janvier 1936, du service transatlantique aérien hebdomadaire France-Amérique du Sud, l'administration postale française fera apposer sur toutes les correspondances empruntant ce service, un cachet commémoratif de l'inauguration. Les personnes n'ayant pas de correspondant en Argentine, pourront adresser une enveloppe contenant une légère fiche donnant leur adresse et un mandat international de 10 francs, à l'exclusion de tout autre moyen de paiement, à la compagnie Air-France, diagonale nord 840, Buenos-Aires. Grâce à cette somme, cette enveloppe leur sera retournée par avion. (Ne pas joindre une seconde enveloppe, de façon à ne pas dépasser le poids de 5 grammes). La Compagnie Air-France ne pourra tenir compte des envois qui ne seraient pas conformes à ces prescriptions. Il est à préciser que les mandats internationaux peuvent être délivrés dans tous les bureaux de poste, à l'exclusion de la recette postale auxiliaire d'Air-France.

LE DEVOIR SOCIAL ANTITUBERCULEUX

La tuberculose tue chaque année plus de 150.000 Français. Elle menace tous les êtres humains, les riches comme les déshérités. Les riches peuvent se soigner et faire soigner les leurs ; il est juste que la société mette à la disposition des déshérités les moyens de préservation et de traitement qu'ils n'ont pas la possibilité de s'assurer par eux-mêmes.

Les œuvres sociales qui constituent l'armature antituberculeuse n'ont pas d'autre but.

L'entretien et le développement de ces œuvres nécessitent de lourdes dépenses. Le nombre des places dans les sanatoriums est insuffisant ; des malades attendent encore pendant des mois leur admission !

Qu'on la désigne sous le nom de charité ou sous celui de solidarité, la contribution volontaire de ceux qui possèdent doit s'inscrire au budget des ressources. Elle est un devoir ; elle est le devoir social antituberculeux.

Que ceux dont les ressources sont limitées soient bien assurées que, si modeste que soit leur obole, elle constituera, en s'ajoutant à celle de milliers d'autres un précieux appoint !

La charité ne s'exprime pas par la valeur intrinsèque du don, mais par le sentiment qui a inspiré le don.

Un moyen bien simple s'offre à tous, achetez tous le timbre antituberculeux : « Mieux vaut prévenir... »

Une rixe sanglante entre deux vieillards à l'hospice de Péronne

Une rixe sanglante s'est déroulée mercredi à l'Hospice de Péronne entre deux hospitalisés. Pour une raison futile, Jules Flament, 59 ans, se jeta sur son compagnon, Albert Sagniez, 67 ans, et le frappa brutalement de trois coups de couteau.

Fort heureusement des témoins intervinrent et réussirent à maîtriser Flament qui voulait égorger son adversaire.

L'état du blessé est grave.

Des chômeurs envahissent la Mairie de Frethun

Au cours de la journée de jeudi, une quinzaine de chômeurs se rendirent à la mairie de Frethun pour réclamer une augmentation des allocations de chômage. Ils étaient venus avec les membres de leurs familles.

La réponse qui leur fut donnée ne leur ayant pas donné satisfaction, ils refusèrent de quitter les lieux.

Il fallut faire appel à la gendarmerie pour les décider à sortir.

Une curieuse prise en douane à Baisieux

Jeudi vers 13 h. à l'arrivée du train de Bruxelles, en gare de Baisieux, un voyageur à qui un douanier avait posé la question rituelle : N'avez-vous rien à déclarer ? Celui-ci répondit que ses valises ne contenaient aucune marchandise de contrebande

Danseur professionnel, le voyageur, un Hongrois, montra aux douaniers ce que contenaient ses valises : un matériel d'artiste, perruque, foulards, boîte à poudre etc.. Mais en fouillant l'une des valises, un douanier trouva pourtant un revolver.

Conformément au règlement de l'Administration, le Hongrois fut ramené à la police spéciale à Lille pour répondre devant le Parquet du délit de détention d'arme non déclarée et importation frauduleuse de cette arme.

Le danseur qui se servait de ce revolver utilisable seulement à la scène — cette arme était toute inutilisée et incapable de fonctionner — a fait observer à ceux qui l'arrêtaient qu'il considérait le corps du délit comme une chose sans valeur du point de vue commercial et du point de vue pratique, et qu'il n'avait pas cru nécessaire d'en faire la déclaration.

— Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 2 h. du matin, une tempête d'une extrême violence, accompagnée d'un raz de marée s'est déchaînée sur les côtes de l'Atlantique. De Talmont à la pointe de la Coubre, toutes les plages ont souffert et présentent un aspect lamentable.

— Suzanne Mangin, dite Bione, arrêtée avec la bande Paul Laborie pour le cambriolage de Ruch, vient d'être mise en liberté provisoire, sur la demande de son défenseur, Me Germaine Dufaure, avocate à la Cour de Bordeaux.

— On annonce que les obsèques de M. Léon Hennique auront lieu à Ribécourt, dans l'Aisne, où le corps sera transféré dès vendredi.

Dernière Heure

Un projet de loi sur les magasins à prix uniques

Paris, 26 décembre. — Le Ministère du Commerce communique:

« M. Georges Bonnet, ministre du Commerce et de l'Industrie, a soumis, au Conseil des Ministres, un projet de loi sur les magasins à prix uniques qu'il a été autorisé à déposer au nom du Gouvernement.

Au terme de ce projet, pendant une durée d'un an, aucun nouveau magasin à prix uniques ne pourra être ouvert et aucun de ceux existant déjà ne pourra s'agrandir. Toutefois, la continuation des travaux en cours est autorisée. Des sanctions sont prévues à l'égard des contrevenants.

La mesure proposée par le Gouvernement, sans porter atteinte aux situations acquises et sans préjuger de l'avenir, a simplement pour objet de mettre fin au développement d'une catégorie d'établissements dont l'extension a soulevé une émotion considérable dans les milieux commerciaux. Il concilie ainsi les intérêts des petits commerçants et ceux des consommateurs. »

La Chambre est saisie du rapport sur le projet de ratification des traité et protocole franco-soviétiques

Paris, 26 décembre. — On a distribué jeudi aux députés le rapport de M. Torrès sur le projet de ratification des traité et protocole franco-soviétiques du 2 mai 1935.

Le rapporteur rappelle que ce traité consacre le rapprochement de deux grands pays pacifiques dans le cadre de la S. D. N. et se réfère directement et étroitement aux articles du covenant.

M. Torrès souligne qu'il est la pièce essentielle du projet du pacte de l'Est, destiné à étendre à l'Europe orientale, insuffisamment protégée contre les risques de conflit, le système de garanties collectives instauré dans l'Europe occidentale par les accords de Locarno.

Le rapporteur déclare que le pacte est un acte de paix et que, par un retour de l'histoire, la France se trouve l'alliée de la Russie soviétique comme elle était hier celle de la Russie des tsars.

M. Torrès fait ensuite observer que l'U. R. S. S. a renoncé à toute revendication territoriale et que depuis son entrée à Genève, elle a cessé d'être hors de l'Europe et hors de la loi.

M. Torrès conclut en demandant à la Chambre, pour le maintien de la paix, de voter l'article unique du projet tendant à la ratification du traité et du protocole franco-soviétiques.

Le rapatriement des ouvriers étrangers

Paris, 26 décembre. — Le Ministère du Travail communique la note suivante:

Jusqu'au 13 juin 1935, l'Etat n'intervenait pas financièrement pour le transport gratuit de la frontière française à la frontière du pays d'origine des étrangers qui désiraient être rapatriés. Cette intervention financière avait été décidée pour permettre aux travailleurs étrangers sans ressources, en chômage ou dont le renouvellement de la carte de travailleur avait été refusé, de retourner dans leur pays d'origine.

L'intervention financière de l'Etat a été suspendue à la fin d'août après avoir permis le rapatriement de près de 10.000 étrangers originaires des pays de l'Europe centrale. Le renouvellement massif périodique des cartes de travailleur étant terminé et l'administration n'ayant plus à procéder qu'à des renouvellement espacés, l'Etat avait cru pouvoir suspendre la gratuité des rapatriements. Il reste néanmoins un certain nombre de travailleurs étrangers dont la carte n'a pas été renouvelée, qui sont restés sur notre territoire et qui ont épuisé leurs dernières ressources.

Pour éviter que ces étrangers prolongent leur séjour sur notre territoire dans des conditions que la mauvaise saison rendra encore plus pénibles, le ministre du Travail, d'accord avec son collègue des Finances a décidé, à titre exceptionnel, de reprendre pour un temps strictement limité, les convois de rapatriement gratuit.

Les étrangers désireux de profiter de cette facilité doivent se faire inscrire dès maintenant. Pour les départements à l'Office départemental de placement. A partir du 2e janvier 1936, les inscriptions ne seront plus reçues, les derniers convois devant partir au début de février 1936.

Après cette date, les étrangers ne devront plus compter pour leur rapatriement, sur le concours de l'Etat.

Le Congrès des voyageurs de commerce à Paris

Paris, 26 décembre. — Le Congrès de l'Union syndicale des voyageurs de commerce a poursuivi ses travaux jeudi après-midi sous la présidence de M. Lagüiopie assisté notamment de M. Huet, de Rouen.

Après l'adoption des rapports moral et financier, les diverses commissions ont examiné les points de l'ordre du jour relatifs à leurs revendications professionnelles. Puis les congressistes ont été reçus par la municipalité parisienne.

LE MAUVAIS TEMPS

La tempête fait des victimes au Portugal

Lisbonne, 26 décembre. — La tempête continue à sévir dans tout le pays.

A Lisbonne, par suite de l'agitation des eaux du Tage, le contre-torpilleur « Tamega » après avoir brisé ses amarres, est entré en collision avec la canonnière « Beira ». Deux remorqueurs ont réussi à saisir le « Tamega » et à le remorquer jusqu'à la baie abritée d'Alafeite.

A Porto, le niveau du Douro a inondé les quartiers bas de la ville.

A Coimbre, le Mondego monte continuellement. Une charrette est tombée dans le fleuve, sous la poussée de la tempête. Ses occupants, trois ingénieurs, ont disparu.

Un mur s'est effondré près de Batapha, écrasant Ana Guerra, âgée de 30 ans.

A Fortel Antonio Murteirab alors qu'il sortait de chez lui a été entraîné par la crue de la rivière Namorados et a péri noyé.

Les fleuves débordent en Espagne

Madrid 26 décembre. — Une pluie torrentielle accompagnée d'un vent violent continue à sévir sur la plus grande partie de l'Espagne. Les fleuves débordent. La province d'Avila est particulièrement éprouvée. On y signale plusieurs victimes : un noyé au village de Ramacastanas, un à Mombeltram, deux à Prado et un à Becalonilla. On a retrouvé les cadavres de trois locataires d'une maison emportée par les eaux, à San Esteban Del Valle, ce qui porte à six le nombre des victimes dans ce village.

A Orense, la tempête a provoqué l'écroulement d'une maison en construction. Plusieurs ouvriers ont été ensevelis sous les décombres. Sept d'entre eux ont pu être retirés. Trois sont dans un état désespéré; les autres sont grièvement blessés.

A Badajoz, le fleuve Guadiana a monté de plus de cinq mètres, envahissant les bas quartiers de la ville. Cinquante et une personnes, dont trente et un enfants, noyées par les eaux, ont été sauvées ou repêchées par les pompiers. Plusieurs maisons d'habitation se sont écroulées. Trois cents personnes sont sans abri.

Dans la province de Cajeres, les eaux ont atteint le sommet du barrage de Cijara. On craint que l'ouvrage ne soit emporté, ce qui provoquerait une catastrophe dans la vallée. Dans la région de Lion, les trains ne circulent pas, les voies étant coupées par les eaux.

Sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, la tempête fait rage. De nombreux bateaux se sont réfugiés dans les ports.

Un prochain débat sur la représentation proportionnelle

Paris, 26 décembre. — Au groupe de la réforme électorale, M. Bardon, président, a rendu compte de l'entrevue qu'a eue le bureau du groupe avec le Président du Conseil. Le groupe s'est assuré de la mise à l'ordre du jour, même en l'absence de rapport de la Commission, d'un débat prochain sur la représentation proportionnelle, en application de l'article 96 bis du règlement.

La nouvelle crue du Rhône

Avignon, 26 décembre. — Confirmant les prévisions pessimistes recueillies dans l'après-midi sur la nouvelle crue du Rhône, le service des ponts et chaussées a communiqué à 22 h., l'avis suivant :

« De nouvelles crues de l'Ardèche, de la Cèze, de l'Ouvèze et d'autres affluents et une très forte crue de la Durance provoqueront une recrudescence du Rhône dans le bassin inférieur. »

Les auteurs des menaces contre la famille Lindbergh agissaient par sympathie pour Hauptmann

New-York, 26 décembre. — Dans une causerie radiophonique, le journaliste Jack Lait, qui fait autorité en criminologie, a affirmé que les menaces qui ont forcé la famille Lindbergh à partir pour l'Europe émanaient de bandits organisés et puissants, agissant par sympathie pour Hauptmann.

Selon lui, les criminels projetaient d'enlever le colonel et Mme Lindbergh et de ne les relâcher qu'en échange de la libération d'Hauptmann.

Dernières nouvelles sportives

BASKET-BALL

LA COUPE NATIONALE

Paris, 26 décembre. — La Commission sportive de la F.S.F.G.F. a procédé comme suit à l'établissement du second tour éliminatoire de la Coupe Nationale. Voici les matches qui se disputeront le 5 janvier : Espérance, de Belleville, contre St-Hagerion, de Nantes, à Blois; — Groupe Sportif Athlétique de Chantilly contre J.A. de Roubaix, à Chantilly; — C.A.J.O. contre J.A. de Charleville, à Paris; — Champion du Sports contre Olympic Graffenstauel; exceptionnellement, ce match se jouera le 5 janvier à Alkirch (Alsace. Les vainqueurs de ce tour seront opposés, le 2 février, aux demi-finalistes de la saison dernière, à savoir : L'A.P. de Saint-Hippolite, le Rhône Sportif, le J.S.F. d'Issy-les-Moulineaux et le Club Sportif.

BOXE

Le champion du monde Joé Louis est suspendu pour six mois au Cuba

La Havane, 26 décembre. — La Commission de boxe de Cuba a suspendu pour six mois Joé Louis, son manager Julian Black et son promoteur Mike Jacobs et leur a infligé une amende de 500 dollars pour l'annulation du match Louis-Casstanaga.

RINK-HOCKEY

Le Wattrelos Hockey-Club en Angleterre

Le Wattrelos Hockey-Club qui, comme nous l'avons annoncé, s'est rendu en Angleterre pour y rencontrer les deux meilleures équipes anglaises, a joué un premier match jeudi contre la fameuse équipe du Herne-Bay, champion du comté de Kent.

Après un match très disputé, Herne-Bay a battu le Wattrelos Hockey-Club par 4 buts à 3.

Renseignements commerciaux

du 26 décembre 1935

COTONS

Terme	New-Orléans Prés.	New-Orléans Jour	New-York Prés.	New-York Jour
Disponible	11.77	11.75	12.05	11.90
Décembre	11.62	10.55	11.83	—.—
Janvier	11.50	11.51	11.83	11.81
Février	—.—	—.—	11.46	11.36
Mars	11.27	11.26	11.30	11.26
Avril	—.—	—.—	11.31	11.18
Mai	11.13	11.12	11.14	11.11
Juin	—.—	—.—	11.04	11.02
Juillet	10.93	10.91	10.94	10.92
Août	—.—	—.—	10.83	10.79
Septembre	—.—	—.—	10.72	10.67
Octobre	10.58	10.55	10.60	10.56
Novembre	—.—	—.—	—.—	10.46

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 26.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Expéditions. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; Continent, 8.000; Japon et Chine, 10.000.

*C